

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

[Cliquer ici pour en savoir plus sur la Procédure adaptée pour l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE \(mai/juin 2020\)](#)

- [N° 1](#) Approbation du Rapport financier du 93^e exercice de l'OIE (1^{er} janvier au 31 décembre 2019)
- [N° 2](#) Modification du Budget 2020
- [N° 3](#) Recettes et dépenses budgétaires de l'OIE pour le 95^e exercice (1^{er} janvier au 31 décembre 2021)
- [N° 4](#) Contributions financières des Membres de l'OIE pour 2021
- [N° 5](#) Renouvellement du mandat du Vérificateur externe
- [N° 6](#) Prorogation exceptionnelle du mandat de la Directrice générale jusqu'à la 88^e Session générale (2021)
- [N° 7](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse
- [N° 8](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Membres
- [N° 9](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine
- [N° 10](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine des Membres
- [N° 11](#) Reconnaissance du statut des Membres en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine
- [N° 12](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste équine
- [N° 13](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste des petits ruminants
- [N° 14](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste porcine classique
- [N° 15](#) Procédures applicables aux Membres pour la reconnaissance officielle et le maintien du statut sanitaire au regard de certaines maladies animales ou au regard du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine et pour la validation de programmes officiels de contrôle
- [N° 16](#) Frais à la charge des Membres pour la reconnaissance officielle du statut sanitaire au regard de certaines maladies animales ou au regard du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine et pour la validation de programmes officiels de contrôle
- [N° 17](#) Désignation des Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux aquatiques
- [N° 18](#) Désignation des Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres
- [N° 19](#) Désignation des Centres collaborateurs de l'OIE
- [N° 20](#) Registre des kits de diagnostic validés et certifiés par l'OIE

[Toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE depuis 2001](#)

ACTES OFFICIELS

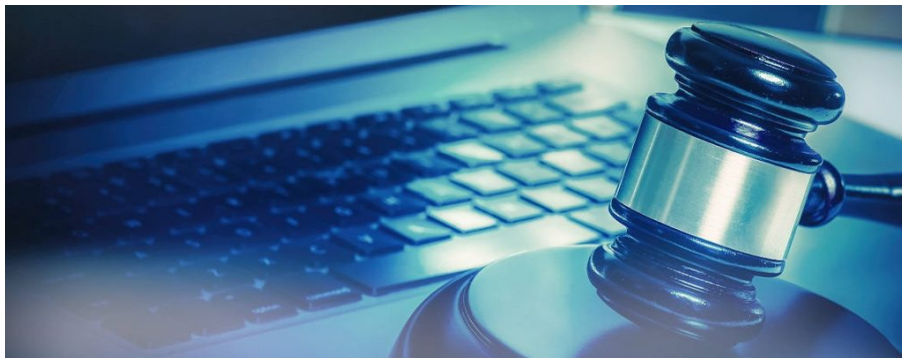
► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE

conformément à la Procédure adaptée pour l'adoption des Résolutions de l'OIE suite à la pandémie de COVID-19 (mai/juin 2020)

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Procédure adaptée, #résolution, #Session générale de l'OIE.



© BCFC/Getty Images

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 325 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int